

COVID-19

Update : 28/04/2020

SLOVENIE. Stratégie de sortie du confinement

La Slovénie semble bien maîtriser la situation épidémiologique et le confinement a été quelque peu assoupli.

Reprise des activités depuis le 20 avril :

- Magasins de bricolage, magasins vendant principalement des matériaux de construction, des biens techniques, des meubles, des voitures et des vélos, services de nettoyage à sec, certains ateliers de réparation (remplacement de pneus, réparation de biens techniques, de véhicules à moteur).
- Services effectués à l'extérieur : jardinage, travaux de toiture et de façade, plats à emporter.
- Pratique de certaines activités sportives sans contact étroit entre les personnes.

A partir du 4 mai :

- Réouverture des salons de coiffure, de beauté, de toilettage pour les animaux
- Magasins d'une surface de vente maximale de 400 m², à l'exception de ceux des centres commerciaux.
- Accès aux magasins uniquement pour des personnes en bonne santé.
- Port de masques ou de certains autres revêtements du visage, désinfection des mains, aération des locaux, distance de 2 mètres entre clients obligatoires.

Les autorités promettent un assouplissement progressif du confinement et à petites doses. Des tests aléatoires sur 0,050-0,075% de la population dont les résultats sont attendus avant les congés du 1^{er} mai devraient faciliter la prise de décision par le gouvernement.

Update : 20/04/2020

SLOVENIE. Mesures économiques

La pandémie de COVID-19 a considérablement touché la Slovénie, un petit pays de 2,1 millions d'habitants.

Les autorités ont mis en œuvre une série de mesures visant à freiner la propagation et à amoindrir les effets néfastes sur les personnes et les entreprises. Parmi elles, les contrôles aux frontières, l'augmentation des tests, la limitation des grands rassemblements et la fermeture des écoles, des transports publics, des restaurants et des magasins non essentiels.

Dans le cadre de plan de relance économique d'un milliard d'euros (2,1 % du PIB), les autorités ont approuvé des mesures fiscales, y compris des reports de paiement de taxes pouvant aller jusqu'à 2 ans ou des paiements d'impôts par versements en 24 mois ; des aides aux salariés en situation de chômage technique et aux personnes mises en quarantaine. Des garanties gouvernementales et des lignes de crédit sont disponibles pour soutenir les entreprises touchées, en particulier les PME.

Le gouvernement a publié un décret visant à réduire les prix de l'électricité d'environ 20 % au cours des trois prochains mois afin d'atténuer l'impact de la pandémie.

Un projet de loi d'urgence approuvé a accordé au gouvernement plus de pouvoir dans l'utilisation de fonds budgétaires, y compris pour des dépenses de santé.

Le 24 mars, les autorités ont annoncé un plan de relance économique supplémentaire de 2 milliards d'euros (4,2% du PIB). Il porte sur les garanties de prêt pour les entreprises, l'achat de créances aux entreprises, le cofinancement des cotisations sociales, le revenu de base temporaire pour les travailleurs indépendants et les allocations pour les retraités.

Les entreprises et les particuliers touchés peuvent demander un report de remboursement des prêts bancaires pour une période allant jusqu'à 12 mois. La Banque de Slovénie a étendu toutes les mesures de la BCE à toutes les banques et caisses d'épargne du pays.